

[Cliquer ici](#) pour revenir sur le site Diaconat.catholique

MINISTÈRE ET VIE DES DIACRES

Jean-Pierre LECLERCQ¹

COMITE NATIONAL DU DIACONAT

1980

¹ - Prêtre chargé de formation. Diocèse de Lille. Théologien du CND. =1990

TABLE DES MATIERES

1. MINISTÈRE DIACONAL ET RESPONSABILITÉS LIÉES A LA VIE PROFESSIONNELLE.....	1
1.1. UNE CONSTATATION : L'IMPORTANCE DE LA VIE PROFESSIONNELLE POUR BEAUCOUP DE DIACRES.	1
1.2. UNE DISTINCTION A MAINTENIR.....	2
1.3. ACTIVITES HUMAINES ET DIACONIE DU CHRIST <u>DANS LE MONDE</u>	2
2. MINISTÈRE DIACONAL ET VIE CONJUGALE ET FAMILIALE.....	4
2.1. UNE PREMIERE CONSTATATION :	4
2.2. DEUXIEME CONSTATATION :	4
2.3. VIE CONJUGALE ET DIACONIE DU CHRIST	5

Hier, plusieurs carrefours ont évoqué la difficulté de situer la responsabilité du diacre au sein d'une pastorale et fréquemment, cette difficulté a été reliée à une autre, celle de la relation avec les prêtres. Sans doute pourrait-on discerner des réactions de défense de la part des prêtres. Mais, d'entrée de jeu, je voudrais objectiver les questions, afin que nous ne pensions pas que tout est question d'une bonne ou d'une mauvaise volonté des prêtres. Mettons le doigt sur ce qui se passe. Il n'est pas du tout évident, me semble-t-il, que des prêtres célibataires, souvent investis à plein temps dans des tâches ecclésiales, repèrent spontanément la place de ministres d'un genre nouveau. Les conditions concrètes dans lesquelles est vécu le ministère diaconal sont tellement différentes ! Comment donc faire coexister et collaborer des ministres ordonnés, dont les statuts de vie sociale sont si différents. C'est un phénomène dont il faut prendre la mesure. Ne nous étonnons pas des difficultés que cela pose .

Quatre facteurs marquent le statut social du diacre. Quand je parle de statut social, j'entends par là la situation d'un homme dans la société de son temps et ce, en référence à des données objectives, donc indépendamment des intentions, des sentiments de foi et même indépendamment du ministère précis qui est assumé.

Le premier facteur est celui de l'état de vie : mariage ou célibat ; certains sont mariés, d'autres sont célibataires. Deuxième facteur : il y en a qui sont religieux, d'autres pas. En parlant de religieux, je pense évidemment à ceux qui ont fait profession de vie religieuse. De mémoire, je peux faire mention d'un bénédictin, d'un dominicain, d'un prémontré, d'un membre de la mission St Pierre St Paul. Peut-être faudrait-il aussi évoquer d'autres diacres qui n'ont pas prononcé de vœux religieux mais qui, étant mariés, participent à une communauté soucieuse d'une recherche du Seigneur, d'une vie de prière et d'une vie fraternelle allant jusqu'au partage des biens. Troisième facteur, celui de l'activité : beaucoup exercent un travail professionnel, quelques-uns connaissent une situation de permanents dans la pastorale. Enfin quatrième facteur, le fait d'avoir ou non, un engagement syndical, voire politique.

En tenant compte de ces quatre facteurs, et de la double possibilité offerte par chacun, on obtient tous les cas de figure possibles parmi les diacres de France. Et cela indique déjà une grande diversité.

Mon propos ne sera donc pas de bâtir une réflexion théologique sur les ministères et sur le ministère diaconal, mais de partir du ministère diaconal en tant qu'il est vécu dans un certain statut social, en essayant de mesurer les conséquences pour la vie spirituelle et pour le ministère. Ce sera une manière de faire écho à ce qui a été exprimé par l'un ou l'autre d'entre vous. J'ajouterai mes propres réflexions. L'essentiel, c'est que chacun puisse réfléchir et repartir avec un certain nombre de questions ouvertes, et aussi des convictions renforcées. Je précise enfin qu'il y a des questions très importantes que je n'aborderai pas, comme celle de la prière. C'est peut-être toute une rencontre qu'il faudrait consacrer à ce thème !

1. MINISTÈRE DIACONAL ET RESPONSABILITÉS LIÉES A LA VIE PROFESSIONNELLE.

1.1. UNE CONSTATATION : L'IMPORTANCE DE LA VIE PROFESSIONNELLE POUR BEAUCOUP DE DIACRES.

Depuis que le diaconat a été restauré en France, tout ce qui touche à la vie professionnelle a été l'objet d'une grande attention. Voyez les thèmes abordés ou les réflexions échangées dans les groupes. Voyez aussi les critères de discernement retenus par ceux qui en ont la charge, depuis

l'échelon diocésain jusqu'au C.N.D. Toujours on fait attention à cet élément-là. Autre indice encore de cette importance : le contenu de beaucoup de lettres de mission dans lesquelles l'évêque précise la charge du diacre. C'est donc un fait que la vie professionnelle n'est jamais négligée. On s'interroge sur sa nature, sur les liens humains qui sont noués, sur la qualité de présence aux autres, sur la manière dont sont assumés les problèmes qui s'y posent.

Ce qui me paraît original, c'est qu'aujourd'hui en France quelqu'un n'est pas ordonné à un ministère diaconal malgré sa profession ou parallèlement à son activité professionnelle. Au minimum, la vie professionnelle est envisagée comme un lieu de vérification pour quelqu'un qui pense au diaconat.

A noter qu'une telle importance accordée à la vie professionnelle est une option parmi d'autres possibles, et que ce n'est pas le fait de tous les diacres permanents ordonnés depuis dix ans dans le monde. Le ministère diaconal, dans certains pays, est rarement lié à une activité professionnelle ; dans d'autres pays il est parallèle à une activité professionnelle : il apparaîtrait plutôt comme un service d'animation ecclésiale distinct de la profession, ou une responsabilité apostolique à exercer dans les temps libres, en dehors du milieu de travail proprement dit.

1.2. UNE DISTINCTION A MAINTENIR

Avant d'approfondir la question de la vie professionnelle, il est utile de rappeler la distinction qui doit demeurer entre ministère diaconal et activité professionnelle ou responsabilités humaines. Je crois qu'il y a une certaine réserve à garder, en ce sens que le ministère diaconal ne peut se limiter à un esprit diaconal ou à la diaconie du Christ qui deviendrait comme une spiritualité d'hommes situés dans la société par la profession et divers engagements. D'ailleurs, la présence de diacres consacrés uniquement à des tâches apostoliques suffirait à rappeler, si cela était nécessaire, que le ministère est d'abord une responsabilité pastorale. Donc, l'ordination au ministère diaconal ne constitue nullement la consécration d'une situation professionnelle donnée ou celle d'un engagement humain, fût-il syndical ou politique.

De ce point de vue là, il est intéressant que tel ou tel d'entre vous se soit interrogé sur l'opportunité du cumul de responsabilités diaconales et syndicales. Je crois qu'il n'y a pas de réponse générale. Cela dépend beaucoup des lieux et des contextes. Mais, même dans le cas où un diacre continue à assumer des responsabilités civiques, syndicales, associatives, ce n'est pas rien que de sentir le danger de confusion, le ministère d'Église risquant toujours de venir cautionner à bon compte ou de venir renforcer idéologiquement des responsabilités humaines.

Il y a donc une distinction qui est à maintenir, entre vie professionnelle, responsabilités humaines et ministère diaconal au nom de l'autonomie des réalités humaines, comme au nom de la mission spécifique de l'Église. Un cas limite peut suggérer combien il importe de maintenir cette distinction. Quand il y a perte d'un emploi ou quand un terme est mis à des activités de quelque ordre que ce soit, qu'est-ce qui va déterminer l'avenir du diacre ? Est-ce que ce sera seulement la recherche d'une nouvelle activité, laquelle pourrait nécessiter un déménagement par exemple ? N'est-il pas opportun, en pareil cas, que soit aussi envisagé ce que deviennent les responsabilités ecclésiales ? Il n'est pas impensable que la fidélité aux besoins des communautés prévale sur la recherche d'une autre situation

1.3. ACTIVITES HUMAINES ET DIACONIE DU CHRIST DANS LE MONDE.

Quelle est la signification de la vie professionnelle et des différents engagements humains pour le ministère diaconal ?

Plusieurs interprétations sont possibles, lesquelles d'ailleurs ne s'excluent pas les unes les autres.

a) Tout d'abord la vie professionnelle apparaît comme une nécessité économique.

Je posais cette question à un diacre : "Imagine que ton évêque te demande d'arrêter ton travail d'ingénieur pour prendre en charge la pastorale du mariage. Quelle serait ta réponse ? " La réaction est venue tout de suite : "Mais, j'ai une famille en charge, des enfants à élever..." Je trouve cette réflexion intéressante, parce qu'elle fait apparaître que le travail professionnel répond d'abord à une nécessité économique.

Les possibilités financières des diocèses offrent sans aucun doute des contraintes de départ. Il importe donc de prendre en compte ces nécessités économiques pour ne pas bâtir un discours missionnaire ou un discours théologique uniquement sur de belles raisons mystiques.

b) En second lieu, les activités humaines, la vie professionnelle offrent des occasions de contact. C'est une possibilité plus naturelle d'entrer en relation avec des personnes.

c) D'autre part, les responsabilités professionnelles, civiques, syndicales, etc... sont comme un critère de crédibilité dans le monde moderne. Il se peut que l'évangélisation de certains milieux suppose une présence et une solidarité dans les situations et les actions des hommes de notre temps. Face à ce qui est dit au nom de la foi, au nom de l'Église, des gens peuvent penser : Ce doit être vrai, puisque c'est un tel qui le dit, on le connaît, il vit comme nous. D'autres personnes en viennent à se dire : Pourquoi nous, on ne ferait pas aussi quelque chose, puisqu'un tel, qui a charge de famille, qui a un travail, accepte aussi des responsabilités dans l'Église ? Voilà donc quelqu'un qui apparaît proche de par les conditions de la vie quotidienne, et ce qu'il dit, ce qu'il fait apparaît plus acceptable, parce qu'il est dans la même situation que les autres. Il y a là sans doute, aujourd'hui, une signification de la vie professionnelle importante pour le ministère diaconal.

d) Quatrième niveau de signification : les activités humaines sont alors le lieu où nous avons à vivre la diaconie du Christ. Des croyants participent à la construction du monde en essayant d'établir des rapports nouveaux entre les hommes et de témoigner de l'amour du Christ qui vient changer les relations des hommes. Je voudrais insister sur ce point-là. Il a été fortement souligné à Vatican II et aujourd'hui on risque de l'oublier. Cela tient sans doute à l'air du temps, au vent de pessimisme qui souffle aujourd'hui : violences dans le monde, menaces de guerre, tunnel économique, problèmes d'environnement, de pollution, etc... On peut avoir l'impression d'être très loin des années 60-70. Les réflexions théologiques de cette époque (théologie du travail, des réalités terrestres) étaient-elles trop optimistes, et trop adaptées à un monde d'essor industriel et à une période de progrès économique.

Ne faudrait-il pas que l'annonce de l'Évangile se fasse aujourd'hui sur d'autres bases ? Certains le pensent, qui s'appuieraient davantage sur le retour du religieux, la recherche d'une spiritualité détachée des conditions de la vie présente ...

Mais, même si cela ne consonne pas toujours avec les idées du temps, ne faut-il pas que l'Église rende un double témoignage à la diaconie du Christ :

- d'une part, en reconnaissant la dignité de tout homme, en particulier des plus pauvres, et en continuant en même temps à espérer en l'homme et
- d'autre part en témoignant que l'esprit du Christ nous conduit à vouloir une transformation des rapports sociaux. Il y a là une action irremplaçable des chrétiens qui travaillent, je dirais "comme des fourmis" afin qu'évoluent les relations entre les hommes. Cela s'applique à tous, y

compris aux cadres, et pas seulement à ceux qui participent aux luttes menées par les organisations ouvrières.

Je pense qu'en 1980 cela ne va pas de soi de témoigner de la confiance de Dieu pour les hommes, et de croire en leur possibilité d'élaborer ensemble d'autres rapports à l'échelle du monde. L'Église apparaît-elle source de confiance en l'homme, ou appuie-t-elle son message sur la peur des hommes ? Que cela nous invite à un témoignage rendu avec la force d'un amour souvent pauvre et démuné passant par de lentes conscientisations, mais qui en même temps est un amour patient, tenace et refusant les fatalités.

Nous sommes ainsi remis en face d'une perspective fondamentale du diaconat. Au Concile Vatican II, ce n'est peut-être pas pure coïncidence que les évêques aient restauré le diaconat, en même temps qu'ils ont parlé d'une Église servante et pauvre. Par son origine, ce diaconat est lié à une Église qui se veut témoin de l'amour du Christ pour les hommes et au service du changement des rapports sociaux, afin que le témoignage des chrétiens retrouve une force prophétique. C'est dans ce sens-là que le ministère diaconal va de pair avec la diaconie de l'Église comme dynamisme de vie pour les hommes.

Je termine cette première partie par quelques questions :

- qu'est-ce que nous accueillons de ce que vivent les hommes ?
- quelles sont nos pratiques humaines ? c'est-à-dire : Comment ce que nous faisons transforme la vie des hommes ?
- comment les communautés humaines avec lesquelles nous travaillons sont-elles ouvertes aux besoins réels des hommes de notre temps ?

2. MINISTÈRE DIACONAL ET VIE CONJUGALE ET FAMILIALE.

2.1. UNE PREMIERE CONSTATATION :

Presque toujours, le couple comme tel se sent très concerné par le ministère diaconal. Dès sa préparation, mais aussi lors de son exercice. La préparation offre une période d'échange. Il y a une recherche commune. Cela amène souvent l'épouse aussi à un approfondissement de la foi, à un approfondissement du sens du service et un rapprochement s'opère entre mari et femme. Le Oui de l'épouse à l'ordination est, en un sens, un nouveau Oui au sacrement de mariage, c'est un Oui à la situation nouvelle dans laquelle sera vécue la vie conjugale. C'est en ce sens que certains d'entre vous ont pu dire hier, que le sacrement de l'ordre avait renforcé le sacrement de mariage.

2.2. DEUXIEME CONSTATATION :

Ce n'est pas le couple qui est ordonné. Ce qui est demandé à la femme, c'est son accord pour que son mari soit diacre, ce n'est pas un accord pour qu'elle-même exerce un ministère.

Cette constatation que l'on peut faire au niveau liturgique se vérifie aussi au niveau de la vie chrétienne et de la vie apostolique. Si l'exercice d'un ministère change la vie du couple et la vie de l'épouse, il n'est pas évident que l'épouse prenne plus de responsabilités dans un service d'Église. Je suis très frappé des manières très différentes dont se situent les épouses par rapport aux diacres. La

mission confiée au diacre oblige le couple à se redéfinir, à réenvisager son présent et son avenir, mais elle n'engage pas forcément les deux membres du couple à assumer les mêmes responsabilités.

2.3. VIE CONJUGALE ET DIACONIE DU CHRIST

Vous connaissez la phrase de l'évangile : "Ils ne sont plus deux, mais il ne font qu'un". J'ajouterais volontiers : "ils ne font qu'un... à condition de rester deux" !

La vie dans le mariage est une histoire à faire ensemble. L'engagement qui a été pris, le projet qui a été formulé demande toujours à être réajusté, réassumé dans des conditions différentes au fur et à mesure des événements de la vie, des évolutions de l'un ou de l'autre, des conditions de santé, des épreuves qui surviennent, de la croissance et de l'avenir des enfants. Le mariage implique donc une rencontre toujours renouvelée. Et la vie du couple se fige, risque de mourir, s'il n'y a plus ce mouvement qui conduit mari et femme à aller l'un vers l'autre pour se re-connaître et s'accueillir comme à neuf. La vie conjugale est ainsi le lieu d'une re-connaissance mutuelle toujours remise en question. Et ce mouvement de reconnaissance mutuelle entraîne à la fois une affirmation de vie, une volonté de vie pour l'autre, et en même temps une certaine acceptation de mort. La rencontre de ceux qui se reconnaissent et qui renaissent ensemble, est marquée par un désir d'épanouissement et en même temps, par une certaine dépossession, une pauvreté. Une pauvreté qui est renoncement à posséder l'autre, qui est acceptation que l'autre soit cet autre que je ne puis pas m'approprier et qui, si proche soit-il, est toujours différent. Il me semble qu'il y a ici une interpellation de la part des diacres célibataires à l'égard des diacres mariés. En effet, ce qui est à vivre dans une relation conjugale est, pour une part, signifié par ceux qui se sont engagés au célibat pour le service du Christ et de l'Église. "Il y a des moments de célibat dans la vie conjugale" disait l'un d'entre vous, c'est-à-dire, il y a des moments de renoncement qui permettent ensuite une rencontre renouvelée. Et peut-être l'interpellation des diacres célibataires est celle-là : une invitation à vivre une relation avec les autres qui implique toujours un détachement, une dépossession, un plus grand respect de la liberté de l'autre.

Cette vie dans le mariage, l'Église l'a identifiée et l'a consacrée comme sacrement du Christ et de l'Église. C'est le lieu où les chrétiens sont appelés à vivre la diaconie du Christ, en ce sens que les époux sont appelés à renoncer à des relations de dominant-dominé, pour entrer dans l'attitude de celui qui s'affirme, tout en souhaitant en même temps que l'autre prenne sa place ; chacun recherche son épanouissement, tout en permettant aussi que l'autre le trouve. Lieu où se vit la diaconie du Christ parce que c'est un lieu qui est un lieu d'amour et en même temps pauvreté, attente, dépossession, relation de don gratuit et d'accueil.

Pour que dans la vie du couple soit vécue la diaconie du Christ il semble donc important que le ministère diaconal du mari n'empêche pas l'épouse de vivre sa propre vie et de répondre à sa vocation propre de femme dans la société et dans l'Église. Si le ministère diaconal draine directement toute la vie du couple, n'y a-t-il pas le risque que soit de nouveau imposée l'image d'un homme qui a des contacts et des responsabilités et qui est entreprenant, et que soit en même temps imposée l'image d'une femme qui se sacrifie pour son mari en ne vivant qu'à l'ombre de son mari ? Il est intéressant à ce sujet de voir comment se situent dans les groupes des épouses qui participent activement à la recherche, tout en gardant une certaine distance et une pointe d'humour.

La diaconie du Christ n'est-elle pas à vivre aussi comme disponibilité à l'égard des enfants ? Disponibilité à l'égard des enfants qui, disent plusieurs d'entre vous, est encore plus exigeante et demande plus de temps, par rapport à des jeunes de 16-18 ans que pour des 8 ans ; qui, ajoute un autre, demande aussi du temps quand les enfants sont mariés. Le service des autres... Est-ce que ce

Comité National du Diaconat

1980

Ministère et vie des diacres

ne sont pas d'abord ceux-là, les autres ? Ceux-là, le prochain qui appelle à une fidélité constante ? Et c'est peut-être là qu'il y a une interpellation des diacres mariés par rapport aux diacres célibataires. A savoir, une disponibilité d'amour, oui, mais qui entraîne à des fidélités concrètes, à des fidélités effectives dans le temps, une disponibilité qui ne se paie pas de mots. Bien sûr, ceux qui s'engagent dans le célibat pour le service du Christ et de l'Église le font bien dans cet esprit de disponibilité, de don plus libre, mais les célibataires savent bien qu'ils sont toujours tentés de se désengager et de remettre en cause le don qu'ils ont fait. Voilà pour eux un appel à vivre d'amour effectif à l'égard des personnes rencontrées au long de leur existence.

Quelques questions à nous poser, en terminant :

1°- Comment les diacres sont-ils attentifs à ce que deviennent leurs épouses, à ce qu'elles ont envie d'entreprendre de leur côté à elles ?

2°- Comment les couples prennent le temps de se ré-identifier comme tels, de se redéfinir les conditions de vie ensemble ? Il me semble important qu'il y ait un "nous" qui existe et qu'on prenne du temps pour vivre en couple, sans autre finalité que cela.

3°- Comment les célibataires sont-ils appelés à une fidélité très concrète à des personnes, à des groupes ? Comment laissent-ils entrer en eux la vie des autres ?

4°- Comment pourrait-on prolonger cet échange sur l'enrichissement mutuel que doivent pouvoir s'apporter diacres mariés et diacres célibataires ?

Je pressens qu'il y aurait d'autres choses à dire ...

[Cliquer ici](#) pour revenir sur le site Diaconat.catholique